

Étape 3 Mettre en place des méthodes de contrôle de l'herbe à poux dans tous les secteurs ciblés

Le Plan mise sur l'application de méthodes de contrôle de l'herbe à poux, de 2008 à 2010, dans les sept secteurs d'activités ciblés. Chaque secteur a des caractéristiques particulières (type de terrain, niveau d'infestation, superficie du territoire occupé, sensibilité à la problématique, etc.) qui seront déterminantes dans l'application d'actions concrètes de contrôle de l'herbe à poux.

Le Plan privilégie une approche communautaire, c'est-à-dire, la participation de « collaborateurs » dans la mise en place des méthodes de contrôle. Effectivement, des citoyens, des regroupements ou des associations pourraient avoir un intérêt à collaborer au contrôle de l'herbe à poux dans leur communauté, particulièrement dans leur quartier d'appartenance.

Comment y arriver?

- Expertise technique sur demande.
- Recherche de collaborateurs pouvant soutenir les participants dans l'application de méthodes de contrôle.
- Défi Interquartiers en 2009 et 2010.
- Mettre en vitrine les organisations participantes au Plan; faire connaître les bons coups.
- Mettre en commun les ressources et les expertises.

Un Défi Interquartiers sera privilégié pour entretenir et stimuler une prise en charge du contrôle de l'herbe à poux à une échelle où le sentiment d'appartenance peut être plus grand. Le Défi interpellera autant les citoyens individuels que corporatifs.

Étape 4 Assurer le suivi de la mise en œuvre du Plan d'action concertée et de son évaluation

La mobilisation de la communauté pour mettre en œuvre le Plan représente une expérience particulière et jamais réalisée à ce jour au Québec.

Il est pertinent de documenter, non seulement le déroulement de la mobilisation, mais également son évolution jusqu'en 2010. Le suivi de la mise en œuvre du Plan permettra de mesurer les écarts ou la conformité entre les interventions planifiées et les interventions réalisées.

Comment y arriver?

- Des outils permettront de suivre l'évolution du Plan et de rétroagir en continu pour le bonifier.
- Les partenaires seront invités, une fois l'an, à collaborer au suivi.
- Les résultats seront fournis annuellement aux partenaires.

EN DÉFINITIVE, le Plan d'action concertée 2008-2010 de contrôle de l'herbe à poux à Salaberry-de-Valleyfield est :

- Une expérience unique au Québec qui mérite l'attention de tous les acteurs de notre communauté.
- Une occasion de s'impliquer individuellement et collectivement pour améliorer la qualité de l'air et la santé des membres de nos familles et nos proches allergiques au pollen de l'herbe à poux.
- Une occasion de contribuer à l'avancement des connaissances pour contrôler l'herbe à poux.
- Un défi à relever par tous les Campivallensiens, car vous pouvez faire toute la différence pour la santé des citoyens allergiques de notre communauté.

Vous souhaitez adhérer au Plan, agir comme collaborateur ou désirez plus d'informations, contactez-nous!

Crivert (responsable de la mobilisation) : Téléphone : (450) 371-2492; Courriel : oiseaux@rocler.qc.ca

Site web de la Table québécoise sur l'herbe à poux : www.tqhp.qc.ca



Centre de santé et de services sociaux du Suroît



Projet Herbe à poux 2007-2010

PLAN D'ACTION CONCERTÉE 2008-2010 DE CONTRÔLE DE L'HERBE À POUX À SALABERRY-DE-VALLEYFIELD (synthèse)

Comité de mobilisation communautaire du Projet Herbe à poux 2007-2010

Pourquoi s'intéresser à l'herbe à poux?

L'herbe à poux est présente de façon importante dans le sud du Québec. C'est une plante annuelle qui s'installe là où d'autres plantes ont de la difficulté à survivre (bords de routes) ou dans des sols bouleversés. On la retrouve autant sur les terrains publics que privés.



Le pollen de l'herbe à poux est l'un des plus abondants dans la nature et des plus allergènes. En Montérégie, comme à Salaberry-de-Valleyfield, c'est 20 % de la population âgée de 5 ans et plus qui souffre d'allergie à l'herbe à poux. Les effets négatifs sur la santé des personnes allergiques à son pollen sont bien connus (rhinite allergique, conjonctivite allergique, asthme allergique, absentéisme, etc.). L'impact se fait aussi sentir sur la famille de la personne allergique (fatigue, irritabilité, ralentissement dans les activités quotidiennes et de loisirs, etc.). Au Québec, les coûts de santé se chiffrent entre 156 et 240 millions par année.

La principale mesure pour prévenir l'allergie à l'herbe à poux est la diminution des concentrations de son pollen dans l'environnement.

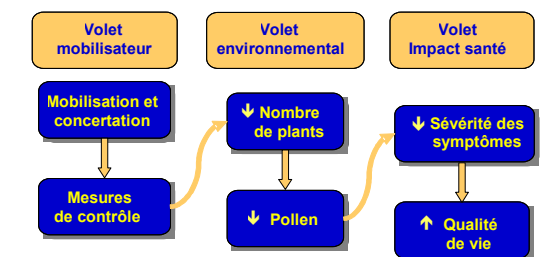
Des méthodes de contrôle efficaces existent pour réduire la présence de l'herbe à poux et ainsi limiter les effets négatifs du pollen chez les personnes allergiques et leur entourage. Si les méthodes de contrôle sont appliquées correctement, le nombre de plants d'herbe à poux retrouvés sur un territoire serait diminué, ce qui réduirait la concentration de pollen dans l'air. Il est possible de penser que cette réduction entraînerait une diminution de la sévérité des symptômes chez les personnes atteintes d'allergie au pollen de l'herbe à poux, donc, une amélioration de leur qualité de vie.

Le Projet Herbe à poux 2007-2010 à Salaberry-de-Valleyfield

C'est dans cette perspective que le *Projet Herbe à poux 2007-2010 à Salaberry-de-Valleyfield* a été élaboré par la Table québécoise sur l'herbe à poux (TQHP) conjointement avec la Ville de Salaberry-de-Valleyfield et le Centre de santé et de services sociaux du Suroît. Le choix de notre ville comme territoire d'expérimentation repose sur plusieurs facteurs : peu sous l'influence des vents provenant de l'île de Montréal; ville du sud du Québec avec présence connue d'herbe à poux; tous les secteurs d'activités y sont représentés; ville engagée dans le mouvement du Réseau québécois de Villes et Villages en santé.

Le projet est composé de trois volets : un de mobilisation de la communauté; deux autres mesurent l'efficacité du contrôle de l'herbe à poux sur l'environnement et la santé des personnes allergiques.

La mobilisation et la concertation de la communauté sont sous la responsabilité du **Comité de mobilisation communautaire (CMC)**, spécialement créé dans le cadre du Projet. Le **Comité de soutien technique et scientifique (CSTS)** de la TQHP assure la réalisation des volets environnemental et impact santé, et soutient le CMC dans ses travaux.



Le Plan d'action concertée : une volonté commune de réussir

Les membres du CMC, issus de différents secteurs d'activités de la communauté, ont produit le Plan d'action concertée de contrôle de l'herbe à poux (Plan) à Salaberry-de-Valleyfield. Comme une action individuelle de contrôle ne peut permettre à elle seule d'abaisser de façon importante les concentrations de pollen dans l'air, il est essentiel de compter sur un réseau d'acteurs (propriétaires de terrains publics et privés) qui se concertera pour mettre en place des interventions individuelles et collectives pour le contrôle de l'herbe à poux.

La démarche de mobilisation consiste à réunir les forces vives de la communauté, à convaincre les organisations à travailler ensemble, à consulter les citoyens corporatifs et individuels, à les amener à prendre part aux décisions et à participer au contrôle de l'herbe à poux.

La mobilisation de la communauté de Salaberry-de-Valleyfield est la pierre angulaire du Plan. Sans la collaboration et l'engagement de la communauté et de ses agents influents (*leaders*), sans concertation et cohérence dans l'action, le défi de réduire les quantités de pollen d'herbe à poux dans l'air sera difficile à réaliser! L'orientation générale du Plan repose donc sur la capacité des citoyens et des acteurs de la communauté à agir sur leur environnement et à participer à l'amélioration de leur milieu de vie.

Une mobilisation massive interpellera les partenaires des sept secteurs d'activités ciblés par le Plan. Des approches personnalisées auprès de certains groupes de partenaires permettront de les rejoindre plus efficacement.

Les partenaires seront invités, dès 2008 et jusqu'en 2010, à adhérer à la mobilisation. Ils adhéreront ainsi au réseau d'acteurs qui agissent pour le bien-être et la qualité de vie de leurs concitoyens allergiques.

SECTEURS ET VOIET CIBLÉS	
<ul style="list-style-type: none"> • Agricole • Commercial • Industriel • Institutionnel • Municipal : <ul style="list-style-type: none"> ↳ Parcs et espaces verts ↳ Rues et routes ↳ Bâtiments ↳ Terrains vacants 	<ul style="list-style-type: none"> • Résidentiel : <ul style="list-style-type: none"> ↳ Terrains bâtis ↳ Terrains vacants • Voies de transport : <ul style="list-style-type: none"> ↳ Routes et autoroutes provinciales ↳ Voies cyclables ↳ Corridors de transport d'énergie ↳ Voies ferrées

**Presque tous les Campivallensiens sont propriétaires d'un plant d'herbe à poux!
Il n'y a pas de responsable unique!**

Le Plan détermine des objectifs à atteindre par secteur, ceux-ci variant d'un secteur à l'autre en raison du niveau de l'infestation, du nombre d'acteurs regroupés dans un secteur donné et du degré de complexité à les rejoindre. Aucun objectif d'adhésion au Plan n'est fixé pour le secteur résidentiel.

Objectifs d'adhésion au Plan	Agricole (maïs, soya)	Commercial	Industriel	Institutionnel	Municipal	Voies de transport
2008	25 %	10 %	20 %	50 %	100 %	50 %
2009	50 %	20 %	50 %	75 %	100 %	70 %
2010	80 %	30 %	75 %	90 %	100 %	85 %

Un Plan basé sur les données du terrain et sur le soutien aux participants

Des inventaires réalisés à l'été 2007 par le CSTS, dans les zones rurale et urbaine de la ville de Salaberry-de-Valleyfield, confirment que certains types de terrain sont plus propices à une infestation par l'herbe à poux que d'autres. Ce premier « diagnostic » permet d'orienter l'action jusqu'en 2010, d'identifier les terrains prioritaires pour une intervention de contrôle de l'herbe à poux et de juger de l'intensité de l'intervention à déployer.

Un accompagnement technique sera mis à la disposition des acteurs qui adhéreront au Plan pour faciliter l'appropriation des méthodes de contrôle et favoriser leur implantation (formation, aide au diagnostic sur le terrain, outils permettant le suivi de l'infestation, etc.). Des méthodes de contrôle appropriées à leur situation leur seront aussi suggérées.

Gestion concertée et cohérente de l'herbe à poux : atteindre notre but en quatre étapes

LES ÉTAPES DU PLAN, EN BREF

1. Informer et sensibiliser la communauté.
2. Inciter les partenaires des secteurs ciblés à adopter une gestion responsable et durable de l'herbe à poux sur leurs terrains.
3. Mettre en place des méthodes de contrôle de l'herbe à poux dans tous les secteurs ciblés.
4. Assurer le suivi de la mise en œuvre du Plan d'action concertée et de son évaluation.

Étape 1 Informer et sensibiliser la communauté

Étape essentielle, l'information et la sensibilisation de l'ensemble de la communauté : du citoyen aux gestionnaires de terrains privés et publics, des décideurs au personnel d'entretien des terrains. Sans une compréhension des effets négatifs du pollen de l'herbe à poux sur la santé, sans une connaissance de base de la plante et des méthodes pour l'éliminer, celles-ci ne peuvent être efficacement appliquées par la communauté.

Comment y arriver?

- Création du comité de communication au sein du CMC.
- Événail de stratégies de communication de masse.
- Rencontres individuelles ou sectorielles.
- Ateliers de formation.

Étape 2 Inciter les partenaires des secteurs ciblés à adopter une gestion responsable et durable de l'herbe à poux sur leurs terrains

Agir sur l'herbe à poux est une entreprise qui requiert une certaine planification. Compte tenu de ses propriétés (adaptation de la plante, résistance à certains herbicides, persistance des graines pendant quelques années dans le sol), le contrôle de l'herbe à poux nécessite un « plan de match » pour bien déterminer les méthodes efficaces, à court et à moyen termes.

Comment y arriver?

- Outiller les partenaires pour favoriser la gestion responsable et durable.
- Offrir des modèles de plan d'action individuel.
- Rencontres de travail individuelles ou sectorielles.
- Accompagnement sur demande.
- Faire connaître le modèle prédictif de croissance de l'herbe à poux* (permet d'augmenter l'efficacité de certaines méthodes de contrôle).
- Pour inspirer d'autres acteurs de la communauté à s'engager dans l'amélioration de la qualité de vie des personnes allergiques, les partenaires seront appelés à communiquer leurs façons de faire et leurs résultats.

L'approche de « gestion responsable » est privilégiée. Elle réfère à l'idée que les participants au Plan ont chacun, individuellement et collectivement, un rôle à jouer pour l'amélioration de la qualité de l'air à Salaberry-de-Valleyfield.

De plus, cette gestion doit revêtir un caractère durable. En d'autres mots, à la fin de 2010, le contrôle de l'herbe à poux devrait s'inscrire comme une « routine » dans les façons de faire en matière d'entretien des terrains des organisations qui ont adhéré au Plan.

* Agriculture et Agroalimentaire Canada